Compte-rendu Assemblée générale de l'ABF Rhône Alpes

Le lundi 20 janvier 2020

Lieu : bibliothèque municipale Lacassagne Marguerite Yourcenar, Lyon 3e arr.

Nous remercions l'équipe de Lacassagne pour leur accueil !!

Membres du bureau présents : Stéphane Dumas président, Christian Massault vice-président, et Hélène Vial et Eloïse Coron, secrétaires.

Membres du CA : Séverine Conesa, Bruno Fouillet, Odile Fagot, Catherine Rollin, Céline Ducroux

Participants à l'AG : 15

Voici les bilans de cette 1ère année du nouveau bureau :

- **Les Conseils d'administration :**

Il y a eu 4 conseils d'administration cette année : Privas, Annecy, Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs, et Vénissieux. Le CA prévu à la suite du café ABF à St Étienne fut annulé, faute de membres du CA présents ce jour-là.

Le CA est heureux d'avoir réussi à faire tourner les CA dans différents départements. Faciliter les rencontres dans toute la région fait partie des objectifs du bureau. Afin que chaque territoire soit visité, le CA tend la perche aux collègues de l'Ain, de la Drôme, etc. pour nous accueillir et faire un café ABF dans leurs structures.

Cette volonté de se déplacer est aussi la preuve de l'investissement du CA, qui propose pour que chacun.e puisse participer selon ses possibilités de réaliser des CA par Skype et téléphone, à distance.

- **Café ABF à la médiathèque de Saint Étienne :**

Ce café fut accueilli à la Médiathèque Centrale Tarentaize de St Étienne, qui a vu l'arrivée d'une nouvelle directrice, Axelle Redon.

10 collègues, essentiellement du réseau des bibliothèques municipales de St Étienne, ont répondu présents. Ce café fut l'occasion d'échanger sur leur situation, les évolutions de leurs pratiques, et les interrogations qui agitent la profession. Cela permet, aux participants et aux membres du CA, de confronter les différentes situations, mais aussi de rapprocher les expériences similaires.

- **Journée d'étude sur les fake news**

Elle a eu lieu le jeudi 17 octobre à la médiathèque de la Passerelle de la Tour du Pin.

Thème de la journée : les fausses nouvelles : Quel rôle pour les bibliothèques dans la lutte contre les fausses nouvelles et plus généralement dans l'éducation aux médias et à l'information ?

Nous avons reçu 32 participants. La journée fut positive dans l'ensemble.

L'articulation des interventions répondait aux attentes des participants : avoir du contenu et matière à réflexion le matin, via une table ronde, et des outils et une mise en pratique l'après-midi via des ateliers en sous-groupes. A la suite de la journée d'étude, les participants ont reçu les diaporamas des intervenants, et les scans des ateliers.

Rappel du programme :

9h30-12h30 : Interventions et échanges :

- **Lauriane Clément**, journaliste à Phosphore et développeuse de l'appli à destination des ados Give me five (intervention en visio-conférence)
- **Marion Leullier et Béatrice Bienvenu** de la bibliothèque Kateb Yacine à Grenoble : présentation du cycle de conférences « Tout comprendre » sur le thème de la vulgarisation scientifique, en partenariat avec l'Université de Grenoble
- **Paul Delabaudière :** présentation des ateliers mis en place autour de l'Éducation aux médias lors de son service civique avec Unis Cités et les bibliothèques de Grenoble
- **Frédéric Gayral**, animateur numérique à la Bibliothèque municipale de Lyon (3ème Lacassagne). Présentation des ateliers mis en place autour de l'éducation aux médias et à l'information, notamment à l'occasion de la Fabrique de l'info

- **14h-16h : Ateliers pratiques :**

Ateliers avec présentation de cas pratiques par Frédéric Gayral, Paul Delabaudière : traitement de l'information et des *fake news* en bibliothèque, aperçu des actions pédagogiques et de médiation qui peuvent être proposées en bibliothèque.

- **16h-16h30 : Restitution des ateliers et échanges**

Rappel des modalités pour les Journées d'étude ABF :

- La journée d'étude est gratuite pour les adhérents individuels, et pour 2 membres du personnel pour chaque collectivité adhérente
- La journée d'étude coûte 50€ pour les non-adhérents
- Les frais de repas (12€) et de transports sont à la charge de l'inscrit ou de sa collectivité
- Pour obtenir le remboursement du repas et du trajet, faire un ordre de mission. La journée d'étude peut être considérée comme une journée de formation par l'employeur. Une attestation de présence sera fournie.

- **Congrès ABF 2019 :**

Pas de boursiers, malgré les demandes de renseignements sur la boite mail du groupe et la communication. Pour le congrès de 2020 sur les bibliothèques inclusives à Dunkerque, lancer la campagne plus tôt.

- **Réseaux sociaux :**

Hélène Vial gère la page Facebook du groupe. La ligne éditoriale est de s'adresser aux professionnels ou bénévoles des médiathèques de la région Rhône-Alpes. Le contenu reprend les articles de fond de la veille d'Hélène (Livres-Hebdo...), et l'actualité du groupe ABF Rhône-Alpes : journées d'étude, cafés ABF, conseils d'administration. Un biais lyonnais peut advenir, c'est pourquoi Hélène invite les collègues de la région à proposer des contenus. Tout le monde peut demander à Hélène via Facebook le partage d'un contenu, mais sous sa modération. Ainsi, la page Facebook ne vise pas à être un relai de l'agenda culturel de la région, et les animations ne seront pas relayées (à moins que leur contenu n'aille plus loin dans la réflexion métier).

En 2019, la page a eu 923 like contre 808 l'année dernière.

- **Bilan financier :**

Le bilan du groupe n'est pas officiel, dans la mesure où le groupe n'a pas accès à tous les éléments comptables, et au compte bancaire (Banque postale). Le groupe a en outre vu la démission de la trésorière, qui sera remplacée en binôme à partir de 2020.

Cela étant, avec les outils dont il dispose, Christian a présenté le bilan et le budget prévisionnel du groupe. Le groupe Rhône alpes présente un bilan financier sain, non déficitaire. Pour 2020, une demande de subvention a été faite auprès de la DRAC, pour financer des projets tels que les journées d'études, voire les remboursements de transports des membres du CA pour assister aux CA, faciliter la participation des adhérents. N'oublions pas que les finances sont l'outil politique de mises en œuvre des projets.

Dès réception des informations, le rapport financier définitif pour 2019 fera l'objet d'un message complémentaire au compte rendu de l'AG.

- **Adhésions**

Le groupe compte 3 adhésions en moins par rapport à l'année dernier, et voit une augmentation du reversement des cotisations par la national depuis 4 ans. Les adhésions sont donc stables. Le bureau a rappelé l'intérêt pour chaque adhérent de parler de l'ABF à son réseau et à sa collectivité, afin de faire « tache d'huile ».

L'ABF réfléchit à la question des adhésions glissantes, au lieu de bloquer les adhésions sur les années civiles, ce qui pourrait être pertinent pour lancer les dynamiques d'adhésion corrélées aux journées d'études, qui ont souvent lieu à la rentrée d'automne.

Le bureau a rappelé que le montant des adhésions est déductible des impôts (66%), car l'ABF est reconnue d'utilité publique.

Vous trouverez en annexe un exemple de délibération d'un conseil municipal concernant l'adhésion de la commune à l'ABF, à toutes fins utiles.

Projets futurs du groupe régional :

- Projets 2020 : continuité des cafés ABF (2 dans l'année) et une journée d'étude.

- Projets 2021 : Voyage d'étude, pourquoi pas en partenariat avec l'Auvergne.

L'AG a été l'occasion de présenter des instances thématiques de l'ABF :

- **Comité d'éthique**

Christian a présenté le comité d'éthique de l'ABF, instance un peu différente des commissions thématiques, dans la mesure où ses membres sont cooptés et retraités, mais n'inclus pas de candidatures spontanées.

- **Advocacy :**

La commission advocacy va lancer une campagne de cartes postales pour les élections à venir : municipales, puis départementales, etc. détail ici

- Commission Livr'exil

Enfin, **Raphaël CASADESUS,** Bibliothécaire à la Médiathèque de la Canopée la fontaine (PARIS) a présenté cette commission récente (mai 2019) qui accompagne les usagers réfugiés qui ont une formation aux sciences de l'information ou aux métiers du livre dans leurs pays d'origine. Un accompagnement passionnant, que l'on peut retrouver en détail sur ce diaporama.

- **Nous avons aussi parlé des participations extérieures des membres du bureau :**

VDL : Christian Massault et Thomas Gomez de Mercado participent à l'association VDL (vidéothécaires, discothécaires, région lyonnaise), devenue Les cultures audiovisuelles dans les médiathèques en Rhône Alpes. Ce regroupement se repositionne, suite à la création d'AMPLY pour le territoire de Lyon, ainsi que la question du sens à apporter aux professionnels de l'audiovisuel dans les médiathèques, à l'heure de la dématérialisation des supports.

Pour cela, les professionnels actifs (car VDL compte aussi des retraités !) peuvent réfléchir aux nouveaux axes à donner à leur association. Plutôt que de relancer une dynamique distincte, il est envisagé de participer aux actions de l'ABF sur ces thématiques, avec participation financière.

Bilan PNB : Stéphane a représenté l'ABF au bilan PNB (prêt numérique en bibliothèque), avec le ministre de la culture, les éditeurs (dont Hachette), les libraires, etc.

CESER : Conseil économique, social et environnemental régional Auvergne-Rhône-Alpes. Christian Massault en fait partie, au titre des associations de libraires et de bibliothécaires, et nous a présenté cette 2ème institution régionale. C'est l'assemblée consultative de la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Par ses avis et contributions, il concourt à l'administration de la Région. Le CESER est une instance au cœur des territoires, en lien avec ceux qui les font vivre. C'est une institution ancrée dans le réel, au contact direct de ses partenaires, proche des problématiques quotidiennes de ses concitoyens.
ARALL : Alizé Buisse, chargée de mission bibliothèque et patrimoine écrit à l'ARALL était des nôtres, pour présenter l'agence et les services qu'elle peut rendre aux bibliothèques. Vous pouvez visiter leur site pour en savoir plus !

Avant le déjeuner, nous avons échangé sur les questions d'actualité (Livres hebdo, bibcamp IABD et situation au Ministère).

L'après-midi fut portée par l'équipe de Lacassagne, qui a proposé un temps de présentation et d'échanges sur le jeu en bibliothèque, un axe fort de cette structure !

Un grand merci à l'équipe de la bibliothèque Marguerite Yourcenar pour cet accueil, et à tous et toutes les participant.e.s de cette AG !

A bientôt,

Le groupe Rhône-Alpes

N'oubliez pas votre adhésion pour 2020.

VILLE

N° d'ordre : 2017-068

Objet : Adhésion de la Ville de à l'Association des Bibliothécaires de France (A.B.F.)

Date de convocation : 05/05/2017

Date d'affichage : 22/05/2017

Nombre de Conseillers en exercice : 38

Accusé réception de la Sous-Préfecture en date du :

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille dix-sept, le 15 mai

Le Conseil Municipal de s'est réuni sous la présidence de M.

Présents :

Absents :

Sur l'invitation du Président, il est procédé à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil.
Mme a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

M. le Président ayant déclaré la séance ouverte, expose que fondée en 1906 et reconnue d'utilité publique en 1969, l'A.B.F. (http://www.abf.asso.fr/) est la plus ancienne association de bibliothécaires en France et la seule à regrouper des professionnels de tous types d'établissements (bibliothèques municipales, intercommunales, départementales, associatives, universitaires, etc...).

Les actions de l'A.B.F. ont pour objectif de promouvoir la place et le rôle des bibliothèques dans une société de l'information en constante évolution.

Elle est un lieu d'échange constant sur tous les sujets concernant les bibliothèques, leurs publics et leurs personnels, et est à l'origine de plusieurs temps forts qui sont des moments clés pour les professionnels : un congrès national dans une région différente tous les ans avec une programmation

thématique et des journées d'étude.

L'association est composée de 22 antennes régionales qui organisent des rencontres à l'échelon régional sur des thèmes contemporains tels que le numérique ou la place des bibliothèques dans les dynamiques territoriales.

Ces journées d'étude, gratuites pour les adhérents, sont autant de moments de formation continue pour les équipes, d'échanges de bonnes pratiques et d'outils concrets, de valorisation au niveau professionnel et de création de réseaux professionnels précieux car regroupant de nombreuses ressources très diversifiées.

Le tarif de l'adhésion est de € par an, inscrit et voté au budget de la médiathèque.

Cette adhésion ouvre des droits à la participation gratuite aux journées d'étude (alors que hors adhérent, c'est environ 50 € par personne), des tarifs préférentiels pour le congrès, l'abonnement à la revue Bibliothèque(s) trimestrielle.

Après examen par les membres de la commission municipale "Culture, tourisme et rayonnement de la Ville" réunie le 16 mars 2017,

Le Conseil Municipal, après délibération à l'unanimité :

- **approuve l'adhésion de la collectivité à l'Association des Bibliothécaires de France (A.B.F.), par l'intermédiaire de sa médiathèque.**

Pour extrait et exécution